

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ


| | |
|--|--|
| <p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)</p> | <p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 9 mars 2023 Par suite d'une convocation en date du 3 mars 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 9 mars 2023 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p> |
| <p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 12 Délibération n° 09_2023</p> | <p>Etaient présents : Alexandre BAUDET, Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Sébastien REY-GORREZ, André MORARD, Béatrice TISSOT, Marie TROUILLET, Marie-José GIUSTI, Rémi BESSERER</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents excusés : Yanis ETHEVE (a donné pouvoir à Jérémie COURLET), Céline GEORG (a donné pouvoir à Christelle DEROBERT), Gaëlle MESSINA, Carole ETTORI, Aline SIMOES</p> <p>Secrétaire de séance : Alexandre BAUDET</p> |

Objet : VOTE DU BUDGET 2023 – BUDGET PRINCIPAL

La commission finances présente sa proposition de budget (budget principal) pour l'année 2023. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le budget principal qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 1 277 958.00 €
Section d'investissement : dépenses et recettes : 1 887 544.79 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

| | | |
|--|---|--|
| <p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le :</p> | <p>Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET</p> | <p>Le secrétaire de séance, Alexandre BAUDET</p>  |
|--|---|--|

